

Projet de Cycle Combiné au Gaz Naturel à Landivisiau

Compte-rendu du
« Rendez-vous de la concertation »
du 15 juin 2012

Présents

Observatoire de la concertation :

- **M. Xavier LECLERCQ** : Fondateur de la compagnie aérienne Brit Air, animateur des débats
- **M. André TOULMOND** : Ancien Professeur à l'Université Pierre et Marie Curie et Directeur de l'Observatoire Océanologique de Roscoff

Représentants de l'industriel :

- **M. Xavier CAITUCOLI** : Président Directeur général de Direct Energie
- **M. Marcos PEREZ-DIAZ** : Directeur général adjoint en charge de la production chez Direct Energie
- **M. Michel COCHET** : Directeur du Développement représentant Siemens
- **M. Victor LEVY-FREBAULT** : Directeur du projet de Landivisiau
- **M. François GUERIN** : Chargé de mission concertation sur le projet de Landivisiau

Membres présents :

- **M. Dominique RAMARD** : Conseiller régional, président de la Commission Environnement du Conseil régional de Bretagne
- **Mme Armelle HURUGUEN** : Vice-présidente du conseil général, déléguée Eau-Energie
- **M Raymond MERCIER** : Conseiller général de Guiclan
- **M. Jean-Pierre BRETON** : Premier vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau
- **Mme Laurence CLAISSE** : Première adjointe au maire de Landivisiau
- **Mme Marguerite BLEAS** : Conseillère municipale de Landivisiau, représentante du groupe d'opposition municipale
- **M. Eric GEORGELIN** : Conseiller communautaire, représentant du collectif d'élus opposés à la centrale
- **M. Alain SOMME** : Conseiller communautaire, représentant du collectif d'élus opposés à la centrale
- **M. Alain GUILLERM** : représentant M. Jean-Paul Chapalain, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix
- L'association « **Landivisiau doit dire non à la centrale** » représentée par une délégation
- L'association « **Guiclan doit dire non à la centrale** » représentée par une délégation
- L'association « **Locmélar, Saint-Sauveur, Sizun doivent dire non à la centrale** » représentée par une délégation
- Le **Groupe des Agriculteurs Bio du Finistère**, représentée par une délégation
- Le label **Bio-cohérence**, représentée par une délégation
- L'association **Force 5**, représentée par une délégation

La réunion s'est déroulée le 15 juin 2012 au siège de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau.

La séance a été ouverte à 18h00. Certains participants ont quitté la salle à 19h50. La séance a été clôturée à 20h30.

1. Introduction

M. Xavier Leclercq a indiqué que ces « Rendez-vous de la concertation » sont organisés à la demande de M. Georges Tigréat, maire de Landivisiau et président de la CCPL. Ce dernier a demandé à Direct Energie d'organiser ces rencontres afin de mettre en œuvre les engagements pris formellement dans la réponse à l'appel d'offres de l'Etat et qui visent à d'organiser la concertation la plus large possible. C'est à cet effet qu'il a sollicité M. Xavier Leclercq pour animer ces rencontres.

M. Xavier Caïtucoli, Président Directeur général de Direct Energie, a rappelé sa volonté de répondre à l'ensemble des questions qui lui seront posées, de la façon la plus transparente possible. Il a expliqué combien ces « Rendez-vous de la concertation » illustrent la promesse de Direct Energie, de mener une concertation avec tous les acteurs du territoire, et ceci bien en amont des procédures règlementaires.

2. Description des échanges

Première partie

Une partie importante des contributions apportées par les associations opposées au projet a concerné leur souhait de pouvoir débattre des fondements de la décision ayant amené à la construction d'une centrale dans l'aire de Brest.

Plusieurs échanges ont ainsi eu lieu avec M. Dominique Ramard, animateur de la Conférence Bretonne de l'Energie, et avec Mme Armelle Huruguen, vice-présidente du conseil général, qui ont chacun défendu le bien fondé des trois axes du Pacte Electrique Breton.

Les membres de l'observatoire de la concertation (X. Leclercq, A. Toulmond) ont rappelé que le mandat des « Rendez-vous de la concertation » ne pouvait être de se substituer à un débat régional, voire national, sur les politiques énergétiques. Ils ont ainsi appelé les participants à se tourner vers le grand débat sur l'énergie annoncé par la nouvelle équipe gouvernementale. En revanche, il est tout à fait envisageable de prévoir une séance dédiée à l'explication du Pacte Electrique Breton, de ses causes et de ses contenus.

Seconde partie

Au gré des interventions des participants, plusieurs thèmes plus directement liés au projet de Landivisiau, à ses divers impacts, à la manière dont il a été annoncé à la population et aux élus, ou encore aux divers projets de l'entreprise Direct Energie ont été cités.

La liste de ces thèmes a été relue en séance et chacun a pu constater que tous ceux ayant été mentionnés ont été repris.

Les thèmes évoqués ont été les suivants :

- Quels impacts de la centrale sur la santé ?
- Comment le consortium peut-il convaincre de sa capacité à financer l'investissement que représente cette centrale ?
- Quels seront les impacts sur l'agriculture Bio ?
- Comment le choix du fournisseur a-t-il été fait (Siemens et non pas Alstom) ?
- Quels sont les rejets de la centrale ?
- Direct Energie envisage-t-elle l'extraction de gaz de schiste ?
- Pourquoi a-t-on donné tort à Direct Energie à Verberie et Hambach ?
- Pourquoi continuer à produire de l'électricité avec de l'énergie fossile ?
- Comment comptez-vous informer la population, y compris de manière contradictoire ?
- Comptez-vous organiser d'autres réunions, hors enquête publique ?
- Faut-il organiser une présentation complète du Pacte Electrique Breton ?

D'autres thèmes auront vocation à s'ajouter à cette liste au fil des prochaines rencontres.

Certains membres ont par ailleurs demandé s'il allait être possible de débattre, dans ces « Rendez-vous », de la politique énergétique globale et des fondements du Pacte Electrique Breton. Il a été répondu par la négative à cette question pour les raisons indiquées en première partie de la discussion. Une partie des membres ont alors quitté la salle.

3. Les décisions pour la suite

Demande ayant été faite, en séance, de compléter la liste des invitations initialement réalisée, il a été accepté d'étendre cette liste et d'y ajouter toutes les associations qui le souhaiteraient et qui feraient état d'un intérêt ou d'une implantation locale.

M. Xavier Leclercq a ainsi annoncé son intention de considérer l'ensemble des participants à la séance du 15 juin comme membres de ces « Rendez-vous de la concertation ». Le collectif Gaspare sera également convié aux prochains rendez-vous.

Xavier Leclercq entend donc proposer à tous un nouveau rendez-vous au mois de septembre. A cet égard, un courrier de convocation sera adressé aux membres des « Rendez-vous de la concertation » début septembre, accompagné d'un projet de « charte de la concertation » définissant les bonnes pratiques à suivre au sein des « Rendez-vous de la concertation »